

Conseil d'école du second trimestre : école élémentaire de Curienne – jeudi 14 janvier 2016

Ordre du jour :

- prévisions d'effectifs et horaires pour la rentrée 2016
- activités sportives et culturelles
- PPMS (plan particulier de mise en sécurité) de l'école élémentaire
- besoins matériels, questions diverses

Présents

Mme GAGET Séverine, enseignante de CP CE1 CE2, directrice de l'école élémentaire

Mme LIGNEAUT Isabelle enseignante de CE2 CM1 CM2

Monsieur BOCHET, maire de Curienne

Les déléguées de parents d'élèves : Mme ARNAULT et Mme GISCLON

1. Prévision d'effectifs et horaires pour la rentrée 2016

- 9 CP – 5 CE1 – 9 CE2 – 6 CM1 – 11 CM2 => effectif : 40 élèves, effectif stable.

- Un PEDT (projet éducatif territorial) définissant les horaires de l'école à été signé en janvier 2015. L'organisation actuelle est satisfaisante pour la mairie, l'équipe enseignante et la grande majorité des parents.

=> Le conseil d'école se prononce pour le maintien des horaires actuels pour l'année scolaire 2016/2017.

2. Activités sportives et culturelles

- spectacle « Barbe neige et les sept petits cochons au bois dormant »:

Le 2 décembre, nous avons assisté à un spectacle à l'espace Malraux.

Ce spectacle qui mêlait danse et théâtre, mettait en scène des personnages de contes traditionnels de manière détournée.

- le spectacle de Noël a eu lieu le lundi 14 décembre. Ce moment convivial a réuni parents, enseignantes et enfants des écoles maternelle et élémentaire. Les enseignantes de l'école maternelle ont présenté un diaporama montrant le travail effectué par les enfants en classe autour de l'album de boucle d'or. Les élèves de l'école élémentaire ont ensuite présenté un spectacle de chant qui nous a fait parcourir en chanson 4 décennies.

Félicitations aux enfants pour le travail sérieux accompli et remerciements aux parents pour leur présence chaleureuse. Merci également au sou des écoles pour leur participation.

- intervention de Micay Portales de l'école de musique à raison de 10 séances pour chaque classe. Cette année nous travaillerons à partir d'un album dans lequel interviennent des personnages de contes traditionnels. Nous mettrons en rythme, en musique, en chant, en slam cet album.

A l'issue de ces séances nous présenterons le travail réalisé par les enfants lors d'une représentation en fin d'année.

- cycle ski de fond : Cinq séances sont programmées les jeudis après-midi à la Féclaz pour tous les enfants de l'école.

Nous remercions les nombreux parents d'élèves qui se sont portés volontaires pour l'encadrement des enfants lors des sorties.

- réalisation d'une fresque sur les murs du préau

Lors du premier conseil d'école, nous avons présenté notre projet de « rajeunissement » du préau en réalisant une fresque sur le thème des contes avec l'intervention d'une illustratrice.

Le coût du projet s'élèverait à 1000 euros.

La municipalité soutiendra-t-elle financièrement l'école dans la réalisation de ce projet ?

=> *Monsieur le maire précise qu'il présentera le projet lors du prochain conseil municipal.*

3. PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, une nouvelle circulaire a été publiée : tous les établissements scolaires doivent avoir élaboré un plan particulier de mise en sécurité (PPMS) afin d'établir les conduites à tenir en cas de risques majeurs. Il définit également les mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion. De plus le PPMS doit être rédigé en fonction du plan communal de sauvegarde qui est en cours d'élaboration par la mairie.

Désormais, trois exercices d'évacuation en cas d'incendie doivent être effectués et deux exercices de mise en sûreté doivent être réalisés chaque année.

A Curienne, l'école peut être confronté aux risques majeurs suivants :

- les feux de forêt avec fumées toxiques
- les risques liés aux transports de matières dangereuses par la route (nuages toxiques, risques d'explosion)
- accident nucléaire
- séisme
- attentat ou intrusion extérieur

Mesure de mise en sûreté au sein de l'école en cas de feux de forêt, d'accident résultant d'un transport de matières dangereuses ou d'accident nucléaire.

=> Tous les élèves seront mis en sûreté dans leurs classe avec accès aux sanitaires dans le hall.

Les enseignantes suivront les consignes des autorités diffusées par la radio.

Mesure de mise en sûreté externe

Regroupement des élèves sur le terrain de football.

Le matériel de crise (: lampes de poche , piles pour le poste radio) a été vérifié et est stocké dans l'armoire de la classe de la directrice.

Le PPMS sera transmis à l'inspection académique et également à la mairie.

La directrice est disponible pour répondre à tout questionnement des parents d'élèves concernant ce PPMS.

4. Besoins matériels , question diverses

- L'un des deux radiateurs électriques de la classe située à l'étage ne fonctionne pas. D'autre part il est complètement arrêté pendant le week-end si bien que le lundi matin la classe est très froide et la température remonte difficilement.

Serait-il possible de baisser le chauffage pendant le week-end sans arrêter complètement le radiateur ?

- Nous disposons du matériel cirque de la circonscription. A la prochaine période, les enfants pourront s'essayer au fil d'ariane. Le problème du stockage se pose. Où pouvons-nous le ranger si la salle polyvalente est louée pendant le week-end ?

=> *en cas de location de la salle, le fil sera démonté le vendredi en fin de matinée et remonté en début de semaine.*

- Les enseignantes souhaiteraient pouvoir ranger le matériel utilisé lors de la chorale d'école tous les jeudis, dans un placard fermé dans la salle polyvalente.